Logo CFDT

Déclaration en CSE sur l’avenir de l’emploi

Monsieur le Président,

Lors du dernier CSE Innovation, la délégation CFDT Orange vous interpellait déjà avec sa déclaration « A qui le tour, à qui le tour, à qui le tour ? » et relayait ainsi les vives inquiétudes des salariés d’Orange quant à l’avenir de leur emploi au sein de l’entreprise.

Les annonces récentes portant sur la perte de 700 emplois au sein de la branche Entreprise, ainsi que celle d’un vaste plan de réorganisation de la distribution de la branche Grand Public portant sur 1 200 de nos collègues, ont déjà donné le ton au niveau national.

Le rapport de notre commission Emploi, que nous venons de recevoir, s’inscrit dans cette même ligne dure :

1. baisse drastique des effectifs en France de notre entité passant de 4098 CDI actifs à fin 2021
à 3864 CDI actifs à fin 2022,
2. baisse du nombre de doctorants et post-doctorants,
3. baisse des effectifs dans la tranche d’âge des 35/40 ans,
4. avec de plus une augmentation de la sous-traitance, ainsi qu’une augmentation des effectifs
hors France qui dépassent à fin 2022 40% des effectifs en France.

Alors Monsieur le Président, face à ces constats alarmants :

– Peut-être serez-vous enfin sensible à l’inquiétude dont nous font part nos collègues ?
– Peut-être entendrez-vous que l’on se questionne quant aux

mouvements de filialisation
en cours et aux différentes cessions annoncées ?
– Peut-être comprendrez-vous que l'on puisse voir dans tous ces mouvements erratiques,
les prémices « d'une future vente à la découpe » ?
– Peut-être enfin serez-vous comme nous attristé de voir qu'une entreprise comme Orange,
longtemps qualifiée de fleuron national, en soit réduite aujourd'hui à vendre son âme
aux marchés financiers ?

La CFDT Orange ne peut donc se satisfaire de simples déclarations laconiques de bonnes intentions quant aux grands bouleversements qui se préparent.

« L'inquiétude présente est toujours moindre que l'horreur imaginaire ».

N'est-il pas temps Monsieur le Président de préciser vos intentions et de jouer cartes sur table vis-à-vis des élus de cette instance, comme des salariés ?

question